

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 septembre 2009

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mesdames BOREL, BONTA, LAUDE, SIMOENS, AGERON, MUZARD et Messieurs GLENAT, FERROUILLAT, DE GAUDENZI, BAYLE, MATRAIRE, DURAND, REYNAUD-DULAURIER, MELGAREJO.

1/ Rentrée scolaire

Sophie Borel fait le point sur la rentrée à l'école de Cognin où les trois classes se composent de la manière suivante :

CM1/CM2 : Aurélie Cazals : 13 + 12 élèves,

CM1/CM2 : Frédéric Grassin et Claire Lemaignan (1/2 temps annualisé) : 13 + 13 élèves,

CE2/CM1 : Stéphanie Boissier (mardi, jeudi, vendredi) et Maud Potier (lundi) : 18 + 7 élèves.

La Direction étant assurée par Stéphanie Boissier.

2/ Arrêté sécheresse avérée

Monsieur Le Maire fait part de la visite de la Police de l'Eau dans la deuxième quinzaine d'août.

Un rapport constatant que le débit réservé du Nan n'étant pas assuré a été dressé à l'encontre de la Commune. La coupure immédiate des canaux a été ordonnée.

3/ Lieu d'accueil parent sur la Communauté de Communes

Cécile Laude relate au Conseil Municipal le projet du lieu Parent sur la Communauté de Communes.

Après plusieurs réunions, ce lieu, qui est ouvert aux parents, grands-parents, travailleuses familiales, accompagnés des familles, où les enfants, sous le regard sécurisant de leur adulte référent présent, peuvent jouer, expérimenter, observer, se rencontrer et apprendre de nouvelles règles de vie en collectivité.

Ce lieu, qui a pour nom « Bulle de Mômes » sera ouvert pour commencer un premier temps le 15 octobre à Notre-Dame-de l'Osier de 09 à 11h00.

Une réflexion est menée pour une ouverture du même lieu sur la rive gauche et une réunion à ce sujet aura lieu le 15 septembre en Mairie de Cognin.

4/ Travaux

Le point est fait sur les travaux projetés ou en cours :

- les travaux Ecole/Mairie sont toujours bloqués depuis deux mois par le préfabriqué des écoles que le Conseil Général dit ne pouvoir enlever, faute de crédit. La situation devient inadmissible, les conseillers généraux ont été saisis du problème ;
- l'avis de la Préfecture, pour l'arbitrage demandé suite à l'avis négatif de la Commission des Risques Naturels, au sujet de la station d'épuration, reste sans réponse, malgré une multitude d'échanges téléphoniques et une lettre de relance ;
- les travaux sur le bâtiment Carral devraient débiter en octobre et les travaux routiers incessamment.

5/ Ordures Ménagères

Bernard Bayle explique au Conseil Municipal la nouvelle tarification des ordures ménagères qui sera mise en place avec la redevance incitative sur les trois communs tests.